

**RAPPORT SEMESTRIEL 2011
DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT
DE DROIT FRANCAIS
CARMIGNAC COURT TERME**

(Opérations de l'arrêté du 30 juin 2011)



24, place Vendôme 75001 Paris - Tél. : 01 42 86 53 35 - Fax : 01 42 86 52 10
Société anonyme. Société de Gestion de portefeuille (agrément n° GP 9708 du 13/03/97),
au capital de 15 000 000 euros, RCS Paris B 349 501 676
www.carmignac.fr

■ **Caractéristiques de l'OPCVM**

Affectation des résultats

FCP de capitalisation. Comptabilisation selon la méthode des coupons courus.

Pays où le fonds est autorisé à la commercialisation

Allemagne, Belgique, Luxembourg, France et Italie.

ETAT DU PATRIMOINE DE CARMIGNAC COURT TERME

Eléments de l'état du patrimoine	Montant à l'arrêté périodique *
a) Instruments financiers mentionnés aux a) et b) du 2° de l'article R. 214-1-1	
b) Avoirs bancaires	2 292 171,33
c) Autres actifs détenus par l'OPCVM	711 410 295,79
d) Total des actifs détenus par l'OPCVM	713 702 467,12
e) Passif	-5 768 318,18
f) Valeur nette d'inventaire	707 934 148,94

* Les montants sont signés

**NOMBRE DE PARTS EN CIRCULATION ET VALEUR NETTE D'INVENTAIRE
PAR PART DE CARMIGNAC COURT TERME**

Part	Type de part	Actif net par part	Nombre de parts en circulation	Valeur liquidative
CARMIGNAC COURT TERME	C	707 934 148,94	190 420,15	3 717,74

ELEMENTS DU PORTEFEUILLE TITRES DE CARMIGNAC COURT TERME

Eléments du portefeuille titres	Pourcentage	
	Actif net	Total des actifs
a) Les instruments financiers mentionnés aux a), b) et f) du 2° de l'article R.214-1-1 admis à la négociation sur un marché réglementé français ou un marché réglementé d'un état membre de la communauté européenne ou partie à l'accord sur l'Espace économique européen	93,21	92,46
b) Les instruments financiers mentionnés aux a), b) et f) du 2° de l'article R. 214-1-1 admis à la négociation sur un autre marché réglementé, c'est-à-dire d'un marché réglementé en fonctionnement régulier d'un Etat ni membre de la Communauté européenne, ni partie à l'accord sur l'Espace économique européen pour autant que ce marché ne figure pas sur une liste de marchés exclus établie par l'Autorité des marchés financiers	3,53	3,50
c) Les instruments financiers mentionnés aux a) et b) du 2° l'article R.214-1-1, nouvellement émis, c'est-à-dire relevant du dernière alinéa du I. de l'article R.214-2 du code monétaire et financier		
d) Les autres actifs : Il s'agit des actifs mentionnés aux articles R.214-5, R.214-29 et R.214-32 du code monétaire et financier		

MOUVEMENTS DANS LE PORTEFEUILLE TITRES EN COURS DE PERIODE DE CARMIGNAC COURT TERME

Eléments du portefeuille titres	Mouvements (en montant)	
	Acquisitions	Cessions
a) Les instruments financiers mentionnés aux a), b) et f) du 2° de l'article R.214-1-1 admis à la négociation sur un marché réglementé français ou un marché réglementé d'un état membre de la communauté européenne ou partie à l'accord sur l'Espace économique européen	1 465 344 072,72	1 671 389 413,99
b) Les instruments financiers mentionnés aux a), b) et f) du 2° de l'article R. 214-1-1 admis à la négociation sur un autre marché réglementé, c'est-à-dire d'un marché réglementé en fonctionnement régulier d'un Etat ni membre de la Communauté européenne, ni partie à l'accord sur l'Espace économique européen pour autant que ce marché ne figure pas sur une liste de marchés exclus établie par l'Autorité des marchés financiers	64 821 135,63	39 992 578,67
c) Les instruments financiers mentionnés aux a) et b) du 2° l'article R.214-1-1, nouvellement émis, c'est-à-dire relevant du dernière alinéa du I. de l'article R.214-2 du code monétaire et financier		
d) Les autres actifs : Il s'agit des actifs mentionnés aux articles R.214-5, R.214-29 et R.214-32 du code monétaire et financier		

Le portefeuille de l'OPCVM peut être obtenu auprès de :

CARMIGNAC GESTION 24, Place Vendôme 75001 Paris

**PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE DE CARMIGNAC COURT TERME
AU 30 JUIN 2011**

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Titres de créances				
Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
METRO AG FIX 0.00	EUR	20 000 000	19 960 937,50	2,82
METRO AG FIX 0.00	EUR	15 000 000	14 959 587,94	2,11
TOTAL ALLEMAGNE			34 920 525,44	4,93
BELGIQUE				
BMW COORDINATION CEN FIX 0.00	EUR	10 000 000	9 980 339,55	1,41
VOLKSWAGEN GROUP SER FIX 0.00	EUR	35 000 000	34 926 762,03	4,93
TOTAL BELGIQUE			44 907 101,58	6,34
ETATS UNIS AMERIQUE				
ANHEUSER BUSCH INBEV FIX 0.00	EUR	5 000 000	4 985 906,19	0,70
ANHEUSER BUSCH INBEV 18/07/11	EUR	20 000 000	19 987 011,97	2,83
TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE			24 972 918,16	3,53
FRANCE				
AREVA 20/07/11	EUR	15 000 000	14 990 214,01	2,12
AUCHAN FINANCE FIX 0.00	EUR	19 100 000	19 060 169,37	2,69
AUCHAN FINANCE FIX 0.00	EUR	10 000 000	9 979 844,74	1,41
BANQUE FIN GROUPAMA FIX 1.29	EUR	15 000 000	14 989 820,69	2,12
BANQUE PSA FINANCE FIX 0.00	EUR	15 000 000	14 989 983,93	2,12
BANQUE PSA FINANCE FIX 0.00	EUR	10 000 000	9 986 802,90	1,41
BANQUE PSA FINANCE FIX 0.00	EUR	10 000 000	9 981 532,27	1,41
CARREFOUR FIX 0.00	EUR	5 000 000	4 992 103,41	0,71
CIE GENERALE ETS MIC FIX 1.30	EUR	10 000 000	9 993 881,22	1,41
COFIDIS FIX 0.00	EUR	20 000 000	19 940 538,84	2,82
COFIDIS FIX 1.38	EUR	10 000 000	9 987 394,46	1,41
CRCAM CENTRE EST FIX 0.00	EUR	10 000 000	9 979 670,66	1,41
CRCAM CENTRE EST FIX 1.385	EUR	20 000 000	19 974 697,89	2,82
DANONE FIX 0.00	EUR	30 000 000	29 911 822,50	4,23
DEXIA CDT LOC N GAR FIX 0.00	EUR	30 000 000	29 937 224,60	4,23
GROUPAMA BANQUE FIX 0.00	EUR	15 000 000	14 960 756,07	2,11
LA POSTE 19092011	EUR	30 000 000	29 910 647,23	4,23
NATIXIS FIX 0.00	EUR	15 000 000	14 969 851,39	2,11
NATIXIS FIX 0.00	EUR	10 000 000	9 982 305,94	1,41
RCI BANQUE FIX 0.00	EUR	15 000 000	14 989 909,44	2,12

